REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 06 au 12 décembre 2022

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Sécurité maritime.....2
- Zone maritime conjointe Maurice-Seychelles : des centaines de vaisseaux présents pour des raisons inconnues
- Sécurité maritime : une conférence aux Seychelles se concentre sur l'utilisation de la plateforme IORIS
- Une première opération conjointe de sécurité en mer entre Seychelles et Maurice à Saya de Malha

1.2 Conférence régionale : projet GPS.....7
- Conférence régionale sur la paix et la stabilité : Vers une stratégie régionale de prévention et de gestion des crises

1.3 Veille sanitaire.....9
- La surveillance épidémiologique au cœur des échanges à Madagascar

1.4 Pêche : projet Swiofish 2.....10
- L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération des Pêcheurs Artisans de l'Océan Indien

2. Centres d'Intérêts

2.1 Coopération régionale.....11
- INTERREG Océan indien : 62 millions d'euros de l'UE pour des actions de coopération dans notre région jusqu'en 2027

2.2 Environnement.....13
- Plastique et pollution : mise en œuvre de quatre projets au coût de Rs 3 M

2.3 Energies renouvelables.....14
- Les négociations finales avec Qair sont en cours pour les premiers panneaux solaire photovoltaïque flottant des Seychelles

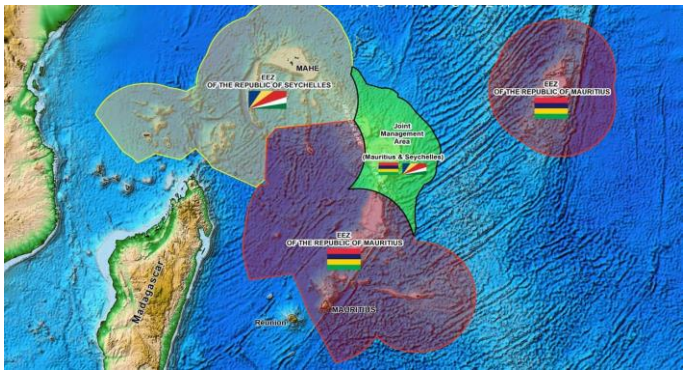
2.4 Economie.....16
- Appuis des partenaires au développement de madagascar…….
- historique de Rs 550 milliards et les investissements dépasseront Rs 105 milliards »

2.5 Tourisme.....18
- Arrivée touristique : 870 000 touristes de janvier à novembre

2.6 Gestion de catastrophe.....19
- Coopération Comores/Mali I Fin d'un atelier de formation sur la gestion des risques de catastrophes

Zone maritime conjointe Maurice-Seychelles : des centaines de vaisseaux présents pour des raisons inconnues

PAR PATRICK HILBERT



La Joint Management Area fait 396 000 km2.

Selon une surveillance effectuée par les autorités mauriciennes et seychelloises au niveau de la Joint Management Area, qui fait 396 000 kilomètres carrés, plusieurs dizaines, voire centaines, de navires y ont été repérés sur les derniers 18 mois sans que les autorités sachent ce qu'ils y faisaient. Ces présences étaient donc illégales et particulièrement intrigantes.

« Durant la surveillance que nous avons effectuée dans cette région pendant un an et demi, nous avons constaté que des douzaines, si ce n'est des centaines de vaisseaux, se sont rendus dans cette zone et nous ne comprenons pas pourquoi », affirme Raj Mohabeer, officier en charge du programme Maritime Security (MASE) financé par l'Union européenne. Il ajoute : « Nous avons, par exemple, vu des pétroliers quitter la région de Singapour. Selon leur route, ils étaient censés se rendre aux États-Unis, mais nous les voyions se rendre dans cette région particulière et y rester pendant plusieurs semaines. Nous avons constaté qu'il y a au moins 16 types différents d'infractions contre les règles de l'International Maritime Organization (IMO) impliquant ces vaisseaux ».

C'est dans ce cadre qu'un premier navire de pêche taïwanais a été intercepté. C'était durant l'opération Yellowfin, qui a eu lieu du 14 au 21 novembre dernier. Celle-ci a vu le déploiement d'effectifs des garde-côtes mauriciennes et seychelloises. Le bateau a été ramené à Port-Louis pour enquête et pour déterminer le délit commis et engager des poursuites.

L'objectif de cette opération, soutiennent les autorités, est de donner un signal aux équipages de bateaux pour les avertir que des interventions sont possibles dans la Joint Management Area, cogérée par Maurice et les Seychelles.

Le navire taïwanais en question avait été repéré par des patrouilles aériennes de la Seychelles Air Force et la Mauritius Air Force. Plusieurs vaisseaux avaient été repérés dans cette zone et la décision a été prise d'agir sur le bateau taïwanais qui naviguait sans arborer de drapeau.

« La première interception a été faite par le PS Etoile, un bateau de la garde-côte seychelloise. Toutes les informations ont été envoyées au National Information Sharing and Coordination Centre (NISCC), qui les a partagées avec le Regional Coordination Operations Centre (RCOC), qui les a, à son tour, transmises aux centres régionaux qui ont pris part à l'opération », a expliqué Gerard Wong Pool, lors d'une conférence de presse vendredi. L'interception du bateau pour le ramener à quai à Port-Louis a été faite par le CGS Barracuda, de la garde-côte mauricienne.

Sécurité maritime : une conférence aux Seychelles se concentre sur l'utilisation de la plateforme IORIS

By: **Joana Nicette édité Betymie Bonnelame et traduit par Rudie Bastienne**



M. Fonseka a déclaré que cette plate-forme a soutenu de nombreuses activités et exercices régionaux tels que l'American Cutlass Express (Seychelles Nation)

(Seychelles News Agency) - Environ 80 hauts responsables impliqués dans la sécurité maritime de 20 pays de la région de l'océan Indien se réunissent aux Seychelles pour discuter de la manière dont la plateforme de partage d'informations régionales indo-pacifiques (**IORIS**) peut être utilisée pour répondre efficacement aux menaces maritimes.

Au cours de la conférence de deux jours à l'auditorium des garde-côtes des Seychelles, les participants examineront également les défis de la sécurité maritime dans l'océan Indien et comment **IORIS** peut soutenir le processus de coordination et de prise de décision. De plus, ils aborderont la sécurité maritime en examinant la prévention, la préparation et l'intervention en cas d'urgence.

IORIS - un outil de communication neuronal et sécurisé basé sur le Web - est une plate-forme de coordination opérationnelle et de communication maritime qui améliore la collaboration inter-agences aux niveaux national et régional. Il fait partie d'un projet financé par l'UE connu sous le nom de Critical Maritime Routes in the Indo Pacific (CRIMARIO) de 2015 à 2019.

Au cours de la conférence, les participants, dont des agences et organisations nationales et internationales impliquées dans la sécurité maritime, analyseront le potentiel de la plateforme **IORIS** en tant qu'outil de lutte contre la criminalité maritime. Il s'agit notamment du terrorisme en mer, de la sécurité portuaire, de la pêche illégale non déclarée et non réglementée et de la pollution maritime.

La plateforme a été lancée aux Seychelles en 2018 avec le soutien de la Commission de l'océan Indien et du Centre régional de fusion d'informations maritimes (REFLEC) et du Centre régional de coordination régionale (RCRC). La plateforme est déjà utilisée par 19 agences maritimes nationales et régionales de 12 pays et organisations des régions indo-pacifiques.

Dans son allocution, le ministre seychellois de l'intérieur, Errol Fonseka, a décrit la plateforme **IORIS** comme étant conviviale et facilitant la coopération entre ses partenaires.
Il a déclaré que ce n'est qu'en utilisant de manière optimale une telle plate-forme que la région pourra faire face aux menaces maritimes et "cela a déjà été fait dans la lutte contre la piraterie et cela peut être refait".
M. Fonseka a déclaré que cette plate-forme a soutenu de nombreuses activités et exercices régionaux tels que l'American Cutlass Express.
Le directeur du projet CRIMARIO, Martin Cauchi Inglott, a souligné dans son allocution que chaque fois que l'on entend parler de partage d'informations, c'est toujours sur la nécessité de le faire, mais la manière de le mettre en œuvre n'est presque jamais évoquée.
Il a déclaré qu'avec **IORIS**, CRIMARIO s'attaque à ce facteur et a énuméré quatre des nombreux avantages de son utilisation - dont l'un est qu'il supprime la nécessité de développer un tel outil au coût de millions d'euros pour chaque pays, ou agence.
"Nous avons un système commun auquel les 40 pays peuvent se connecter, à la fois pour le partage d'informations nationales et régionales", et a ajouté qu'il harmonise également les communications à l'aide d'une interface commune "car **IORIS** offre à l'opération maritime commune une image intégrant la communication, la coordination et une fonctionnalité de surveillance en direct sous-jacente."
Pendant les deux jours, les participants auront également l'occasion de voir la plateforme en action, de discuter de la manière d'améliorer ses fonctionnalités et de faire face aux menaces futures.

Plus d'information :

- http://www.seychellesnewsagency.com/articles/17838/Operation+Yellowfin+Seychelles+and+Mauritius+intercept+suspicious+vessel+at+Mascarene+Plateau
- https://www.lejournaldesarchipels.com/2022/12/07/securite-maritime-patrouilles-communes-mauriciennes-et-seychelloises/

FRANCE MAYOTTE matin

Maurice - Seychelles

COOPÉRATION : UN PROGRAMME MASE QUI SE MET EN PLACE

Une première opération conjointe de sécurité en mer entre Seychelles et Maurice à Saya de Malha

La commission océan indien a posé comme priorité la coopération entre pays membres pour assurer des missions de sécurité en mer, afin de lutter contre la piraterie mais aussi les trafics…

Or, les autorités mauriciennes et seychelloises se sont rapprochées et mis en place une première opération de sécurité en mer menée conjointement dans la zone de Saya de Malha, située à la limite des ZEE des deux pays.
A l'issue, une conférence de presse tenue au siège de la COI à Maurice a assuré le débriefing de la mission de coopération maritime qui a été facilitée par l'organisation régionale via son programme Mase.
L'opération avait ainsi été baptisée "Yellowfin" (le nom anglais du thon albacore), et s'est déroulée du 14 au 21 novembre avec l'appui des garde-côtes des deux pays.
Elle a notamment permis l'interception d'un bateau de pêche taiwanais qui n'avait aucune autorisation. Pas un faux, un vrai…
L'opération a été lancée et coordonnée depuis le CRCO aux Seychelles, bénéficiant de renseignements et d'informations en temps réel du Centre régional de fusion d'informations maritimes (CRFIM) à Madagascar, ce qui a permis aux moyens de surface et aériens de mener leur mission avec précision se félicite ainsi la COI.



En attendant, le but de l'opération était de projeter l'action de l'État en mer des Seychelles et de Maurice et d'identifier les types d'activités entreprises par les navires dans la zone.
Un petit coup de pouce à Mayotte (qui ne fait toujours pas partie de la COI) ne ferait pas de mal contre les trafics d'êtres humains et de marchandises en provenance des Comores qui elles sont bel et bien membres de ladite commission. Il y a quelque chose d'ironique derrière tout ça…

Samuel Boscher

Conférence régionale sur la paix et la stabilité : Vers une stratégie régionale de prévention et de gestion des crises

La Commission de l'océan Indien et le département des Affaires politiques et de la Consolidation de la paix des Nations unies ont organisé une conférence régionale sur la paix et la stabilité à Port-Louis (Maurice) les 30 novembre et 1er décembre 2022. Objectif : échanger sur les mécanismes de prévention, de médiation et de gestion des crises. Cette rencontre, avec les organisations intervenant dans ce domaine dans la zone l'Afrique orientale et de l'océan Indien, a fixé le cap d'une stratégie régionale de prévention et de gestions de crises en Indianocéanie.
Cette conférence régionale a permis aux organismes régionaux et internationaux, aux organisations de la société civile ainsi qu'aux représentants gouvernementaux des États membres de la COI de partager les connaissances, les outils, expériences locales, nationales et régionales ainsi que les bonnes pratiques en matière de prévention des crises et de médiation.

L'organisation de cette conférence s'est inscrite dans une volonté commune de mutualiser les initiatives de préventions de crise et de médiation au bénéfice de l'Indianocéanie. À cet égard, Haymandoyal Dillum, Secrétaire aux Affaires étrangères du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de Maurice, a souligné « l'importance d'appliquer le principe de complémentarité et d'optimisation des ressources et de coordination des actions en matière de prévention de crise et du maintien de la paix dans la région. Nous devons agir de concert avec les autres organisations, tels l'Union africaine, la SADC et le COMESA et nous enrichir de leurs connaissances et expériences ».

Si notre région de l'Indianocéanie est globalement en paix, « le risque existe », a prévenu le Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI. Et d'expliquer : « Nous sommes à quelques encablures de zones de tension ; les rivages voisins sont le théâtre de conflits larvés ou ouverts où des filières criminelles et des forces délétères prennent pied ; notre océan est convoité et, de fait, il est au cœur d'enjeux globaux qui ne sont pas exempts de risques et enfin, les impacts multiformes des chocs mondiaux – climat,

énergie ou pandémie – créent des situations de fragilités, exacerbent les inégalités, nourrissent le pessimisme et les tentations déstabilisatrices. » D'où l'utilité de cette conférence régionale pour initier « une action collective, soutenue, systématique et ouverte pour prévenir les risques en Indianocéanie et assurer la stabilité régionale sur le long terme ».

« C'est une preuve du multilatéralisme en action et de l'importance que nous accordons tous à la paix, la stabilité et la prévention » a conclu Graham Maitland, directeur de la division Afrique de l'Est du département des Affaires politiques et de la Consolidation de la paix des Nations unies. La conférence de Port-Louis, qui a contribué au renforcement de la coopération entre le Secrétariat général de la COI et le département onusien, s'inscrit, pour la COI, dans les actions de son projet Gouvernance, paix et stabilité en Indianocéanie financé par l'Agence française de développement.

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- https://www.zinfos974.com/Conference-regionale-sur-la-paix-et-la-stabilite-Vers-une-strategie-regionale-de-prevention-et-de-gestion-des-crises_a190239.html
- https://www.msn.com/fr-fr/finance/other/conf%C3%A9rence-r%C3%A9gionale-sur-la-paix-et-la-stabilit%C3%A9-vers-une-strat%C3%A9gie-r%C3%A9gionale-de-pr%C3%A9vention-et-de-gestion-des-crises/ar-AA152k9S
- https://ionnews.mu/conference-regionale-sur-la-paix-et-la-stabilite-vers-une-strategie-regionale-de-prevention-et-de-gestion-des-crises/
- https://www.nation.sc/articles/16100/confrence-sur-la-paix-et-la-stabilit-

SANTÉ PUBLIQUE DANS LA RÉGION INDOCÉANIQUE

La surveillance épidémiologique au cœur des échanges à Madagascar

Comment se prémunir contre les pandémies et comment renforcer la surveillance épidémiologique dans l'espace indocéanique. C'est ce qui a été entre autre débattu lors de la réunion d'échanges de l'Unité de veille sanitaire de la Commission de l'Océan Indien, tenue à Madagascar du 28 novembre au 2 décembre.

Plus de cinquante personnes représentant les Etats membres de la COI et des partenaires institutionnels et techniques ont pris part à ce rendez-vous. Pour rappel, le comité de l'Unité de veille sanitaire dispose d'un réseau SEGA-One Health qui regroupe plus de 300 professionnels de santé publique. « [La COI] s'est armée d'une approche globale innovante en matière de santé publique, en intégrant santé humaine, animale et environnementale en une seule santé, et ceci, face au contexte sanitaire difficile exacerbé par la pandémie du Covid-19, sans parler des nouveaux risques sanitaires actuels liés au changement climatique », a rappelé le Général Richard Rakotonirina, ministre de la défense, ministre des Affaires étrangères par intérim de Madagascar et président du Conseil des ministres de la COI, à l'ouverture de la réunion.

Depuis 2009, le réseau SEGA – One Health œuvre pour le renforcement des capacités de surveillance et de riposte de l'Indianocéanie. Ce COPIL a été l'occasion de démontrer l'utilité concrète de cette plateforme régionale, plus particulièrement sur l'année 2022 : la réponse Covid-19, le renforcement de la surveillance entomologique, la mise en place des plateformes nationales One Health, la digitalisation de la surveillance, les formations en épidémiologie de terrain, en biosécurité et biosûreté des laboratoires ou encore la surveillance communautaire, etc. « Les maladies à potentiel épidémique ne cessent de côtoyer le quotidien de la population. La Covid-19, le paludisme, les arboviroses ou encore les maladies climato-sensibles […] C'est pourquoi nous nous devons de maintenir notre vigilance et améliorer notre capacité de riposte », a indiqué de son côté le ministre de la Santé publique de Madagascar, Prof. Zely Arivelo Randriamanantany. Il s'agit, à l'en croire, de renforcer la résilience de l'Indianocéanie en étant mieux préparés pour faire face aux défis sanitaires.



Pour Mathieu Thenaisie, directeur adjoint de l'AFD pour Maurice et les Seychelles : « apprendre à faire face aux épidémies, c'est également s'imposer collectivement une approche territoriale régionale, reconnaissant une certaine convergence des vulnérabilités […]. L'expérience de la dengue, du Chikugunya ou de Zika, démontrant que les virus ne connaissent pas les frontières humaines, a ainsi amené la COI à structurer le réseau SEGA - One Health, dont l'existence s'est avérée si cruciale au moment de l'émergence de la Covid-19. »

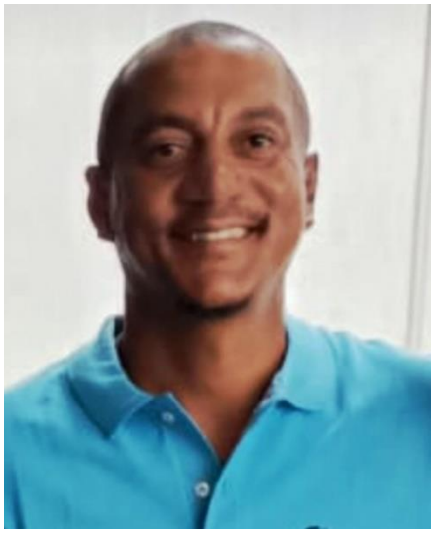
Le Secrétaire général de la COI, Pr. Vêlayoudom Marimoutou, a d'ailleurs souligné que la santé publique est un pré-requis au développement durable de la région : « en veillant à améliorer la santé de l'Indianocéanie, nous contribuons également à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'économie, l'éducation et la formation, l'innovation, l'adaptation au changement climatique, et bien d'autres ! […] La santé est un bien public mondial au cœur de notre résilience. »

Maoulida Mbaé

Plus d'infos cliquez ci-dessous :

- https://www.temoignages.re/politique/co-developpement/coi-la-sante-l-indiaoceanie-au-ceur-des-echanges,105923
- https://www.nation.sc/articles/16145/comit-de-pilotage-du-rseau-sega--one-health-

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération des Pêcheurs Artisans de l'Océan Indien



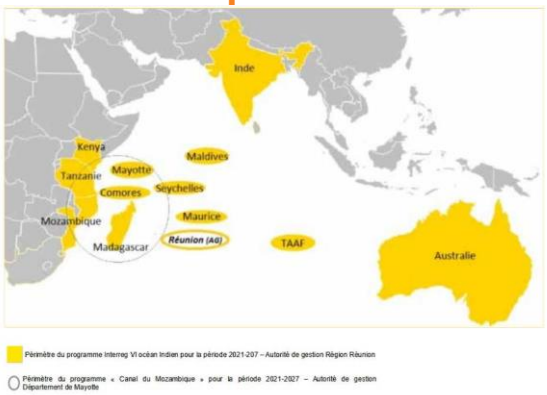
Keith André a été réélu président de la Fédération des Pêcheurs Artisans de l'Océan Indien (FPAOI

Keith André réélu président

Le 29 novembre 2022, la Fédération des Pêcheurs Artisans de l'Océan Indien (FPAOI) a tenu son assemblée générale ordinaire à l'hôtel Le Louvre Tananarive, Madagascar.
Trente-quatre (34) membres étaient présents et il y a eu l'élection d'un nouveau comité exécutif – Keith André (Seychelles), Patrick Fortuno (Maurice), Gerard Zite (Réunion), Ismail Mahamoudou (Comores) et Charles Razafimandimby (Madagascar). Le COMEX fut constitué comme suit : Président Keith André ; 1er Vice-Président Ismail Mahamoudou ; 2ème Vice-Président Charles Razafimandimby ; le Secrétaire Général Patrick Fortuno et Trésorier Gerard Zite
Dans son allocution, Keith André, président de la FPAOI, informa que l'accord financier avec la Banque Mondiale dans le cadre du **projet SWIOFISH 2** terminera en septembre 2023 et il faut chercher d'autres bailleurs de fonds.
Le point fort de l'assemblée était les adhésions approuvées – APPECOR – Réunion, Coopérative des Pêcheurs à casiers –Comores, FIMPAT – Madagascar et FEFIMPANO – Madagascar.
La délégation seychelloise qui avait participé à cette rencontre était composée de Rodney Nicole de Bel Ombre Fishermen's Association, Nancy Ojingode la SFBOA, Neddy Labrosse de Roche Caïman Fishermen's Association, Ray Payet de La Digue Fishermen's Association, Darrel Green de Praslin Fishermen's association et Keith André.

Vidya Gappy

INTERREG Océan indien : 62 millions d'euros de l'UE pour des actions de coopération dans notre région jusqu'en 2027



Présentation du prochain programme de coopération géré par la Région Réunion

Le 8 décembre dernier a eu lieu à la Région Réunion la séance plénière du Comité de suivi du programme INTERREG Océan Indien. Il s'est déroulé sous la présidence de la présidence de Région, en présence notamment de représentants des gouvernements de Madagascar, des Seychelles, de Maurice, des Comores. Le conseiller diplomatique du préfet représentait l'État, tandis que les Conseils départementaux de La Réunion et de Mayotte avaient également un représentant à cette réunion. Le Comité de suivi a validé la programmation 2014-2020 avec 79,5 millions d'euros engagés. Le prochain INTERREG prévoit un budget de 62 millions d'euros pour financer des actions de coopération jusqu'en 2027.

« La séance plénière du Comité de suivi du programme INTERREG Océan indien s'est tenue ce jeudi 8 décembre 2022 dans l'hémicycle de l'hôtel de Région, sous la Présidence d'Huguette Bello, Présidente de la Région Réunion et en présence, notamment, de :

- Mahen Seeruttun, Ministre des Services Financiers et de la Bonne Gouvernance de la République de Maurice.
- Zamimou Ahamadi, représentante du Président du Conseil Départemental de Mayotte.
- Soalihy Hamadi, directeur général de la programmation et de la coordination de l'aide représentant le Ministre des Affaires étrangères de l'Union des Comores.
- Tahirimiakadaza Ratsimandao, Secrétaire Général du ministère des Affaires Etrangères, représentant le Ministre des Affaires Etrangères de la République de Madagascar.
- Claude Morel, Ambassadeur des Seychelles en Afrique du Sud représentant le Ministre des Affaires Étrangères de la République des Seychelles.
- Gilles Hubert, vice-Président du Département de La Réunion.
- Laurent Amar, représentant de M. le Préfet de La Réunion.


Les participants de la séance plénière du Comité de suivi du programme INTERREG Océan Indien.

Cette séance plénière a d'abord été consacrée à la programmation 2014-2020 du programme INTERREG V dont le bilan a reçu un avis favorable du Comité de suivi. Depuis le démarrage de ce programme, en juillet 2016, 249 projets ont bénéficié d'une subvention, soit un engagement total de 79,5 millions d'euros et 100 % des financements disponibles.

Le Comité de Suivi s'est également vu présenter les grands axes du programme INTERREG VI. Pour la période 2021-2027, ce programme dispose d'un budget de 62,3 millions d'euros. Son périmètre couvre les territoires de La Réunion, Mayotte et les pays tiers ayant exprimé leur accord sur son contenu : les Terres australes et antarctiques, Maurice, les Seychelles, les Comores, Madagascar, la Tanzanie, le Mozambique, le Kenya, l'Inde, l'Australie et les Maldives.

Plus d'infos cliquez ci-dessous :

- https://www.clicanoo.re/article/region-reunion/2022/12/09/comite-de-suivi-programme-interreg-a-la-region
- https://www.zinfos974.com/Comite-de-suivi-du-Programme-INTERREG-Ocean-indien_a190363.html

Plastique et pollution : mise en œuvre de quatre projets au coût de Rs 3 M

Georges Alexandre



Le ministère de l'Environnement, conjointement avec l'Université de Maurice, a mis au point quatre projets de recherche et développement en vue de contrôler la pollution du plastique. Un montant de Rs 3 millions sera puisé du National Environment and Climate Change Fund pour soutenir ces quatre projets sur les plastiques, orientés vers l'évaluation de la biodégradabilité des matières plastiques biodégradables et compostables, la détermination du niveau de micro plastiques dans notre environnement naturel, y compris dans les plans d'eau et dans le lagon et dans la recherche d'alternatives locales au plastique.

"Compte tenu des menaces environnementales posées par les plastiques qui mettent des centaines d'années à se dégrader et qui sont dangereux pour les oiseaux, les espèces marines et les vies humaines, la recherche et le développement sont identifiés comme un élément important dans nos efforts pour contrôler la pollution plastique", souligne-t-on à l'Environnement. Il est souligné que la recherche scientifique peut contribuer à améliorer et à l'élaboration de politiques éclairées en augmentant les connaissances sur les plastiques, l'étendue et la densité de leur distribution dans l'environnement naturel. Il faut aussi considérer leurs effets nocifs à court et à long terme sur les humains et l'environnement, tout en fournissant des solutions pour atténuer la pollution plastique.

Les quatre projets de recherche, avalisés par le gouvernement, sont établis comme suit : le premier projet, échelonné de novembre 2022 à octobre 2023, est intitulé Essais de biodégradabilité des matières plastiques biodégradables/compostables. L'objectif du projet est d'évaluer la biodégradabilité des sacs en plastique biodégradables/compostables fabriqués localement et importés, en utilisant les normes définies.

Suite de l'article

Les négociations finales avec Qair sont en cours pour les premiers panneaux solaire photovoltaïque flottant des Seychelles

By: **Rita Joubert-Lawen édité par: Betymie Bonnelame traduit par Rudie Bastienne**



Le panneau photovoltaïque de 5 mégawatts sera installé dans le lagon de Providence. (cceonlinenews.com)

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles sont en phase finale de négociation de deux accords de projet pour l'installation d'un panneau photovoltaïque de 5 mégawatts dans les lagons de Providence, qui sera le premier projet de producteur d'électricité indépendant (IPP) du pays, a déclaré un haut responsable.

Le secrétaire principal chargé du changement climatique et de l'énergie, Tony Imaduwa, a déclaré à la SNA qu'il existe deux accords relatifs au projet. L'un est le contrat d'achat d'électricité (PPA) qui régit l'accord commercial entre l'acheteur (PUC) et le vendeur (Qair - l'IPP) et prévoit diverses mesures d'atténuation des risques associées au projet. Le deuxième est l'accord de soutien gouvernemental.

Qair, développeur français, a été sélectionné pour développer la plus grande centrale solaire flottante.

"Une fois que nous les aurons finalisés, nous pourrons procéder à la signature puis à la phase de construction du projet", a déclaré M. Imaduwa.

Les Seychelles, un groupe de 115 îles de l'ouest de l'océan Indien, ont annoncé leur intention d'installer le système solaire photovoltaïque (PV) flottant à grande échelle en avril 2018.

Un appel aux propositions pour le projet, qui est considéré comme l'installation du premier solaire photovoltaïque flottant à grande échelle d'Afrique, a été lancé en mai 2019. Depuis lors, les négociations sont en cours.

"Pour la finalisation des accords du projet, toutes les parties doivent s'entendre sur les termes et conditions de ces accords. Les défis juridiques sont qu'étant un projet innovant et une première pour les Seychelles à bien des égards, il existe des lacunes juridiques que nous devons combler. Il existe également des défis techniques principalement liés à la conception de la centrale, à son interconnexion et à son intégration au réseau national », a expliqué M. Imaduwa.

M. Imaduwa a déclaré qu'il s'attend à ce que le projet soit mis en service vers la fin de 2023.
Lorsque le projet sera terminé et que les panneaux flottants seront opérationnels, l'électricité produite par la centrale sera vendue à la Public Utility Corporation (PUC) des Seychelles à un tarif fixe dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité (PPA) avec une période de 25 ans.
L'énergie du nouveau projet devrait représenter 1,6% de l'objectif énergétique des Seychelles fixé pour 2030, dans lequel la nation insulaire vise à réduire la consommation de combustibles fossiles de 15%.

Plus d'informations cliquez les liens ci-dessous :

- https://ionnews.mu/le-secteur-de-lenergie-renouvelable-devrait-creer-7-000-emplois/
- https://midi-madagasikara.mg/2022/12/12/centrale-dandekaleka-mise-en-marche-du-nouveau-groupe-hydroelectrique-g4/
- https://lexpress.mg/12/12/2022/hydrogene-vert-une-carte-a-jouer-pour-madagascar/



Appuis des partenaires au développement de Madagascar: 793 millions de dollars décaissés en 2021

L'étude sur la capacité d'absorption des fonds publics à Madagascar réalisée avec l'appui du Ministère de l'Economie et des Finances rapporte qu'en 2021, l'appui des partenaires au développement s'élevait à environ 793 millions de dollars décaissés. Il s'agissait de dons, d'appuis budgétaires, de crédits et de prêts (Source : First Review Under Extended Credit Facility Arrangement Staff Report, IMF, March 2022). Cette assistance financière constitue l'un des leviers majeurs de l'effort de réforme et de développement de Madagascar.

Plusieurs études dont l'évaluation financière des dépenses publiques (PEFA) de 2021, diverses évaluations et rapports du Fonds monétaire international (FMI), diverses revues du Gouvernement, y compris avec les partenaires de développement, et le projet de rapport sur l'aide publique au développement de 2022 identifient pourtant l'absorption de l'aide extérieure comme un problème en termes d'entrave aux flux financiers et à l'exécution des projets.

La dernière estimation du taux d'absorption de l'aide à Madagascar est de 65,4% en 2015. Globalement, la capacité d'absorption de l'aide est de 500 millions de dollars par an.

Suite de l'article

Renganaden Padayachy : « En 2022, le PIB dépassera la marque historique de Rs 550 milliards et les investissements dépasseront Rs 105 milliards »



Le ministre des Finances, Renganaden Padayachy a fait son discours d'ouverture de la 17e édition de la Conférence économique africaine (CEA) qui se tient du 9 au 11 décembre à Maurice. Renganaden Padayachy a évoqué les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mauricienne, le pays subissant une contraction de son Produit Intérieur Brut (PIB) de 15 % en 2020. Exprimant une perspective positive de l'économie, il a indiqué qu'en 2022, la croissance du PIB sera de 7,2 % et au-delà de 5 % en 2023, tout en soulignant qu'en 2022, le PIB dépassera la marque historique de Rs 550 milliards et les investissements dépasseront Rs 105 milliards.

Il a souligné l'importance de renforcer la résilience en termes sociaux et infrastructurels face au changement climatique. Renganaden Padayachy a présenté les mesures clés pour une consommation d'énergie renouvelable plus verte, telles qu'elles sont décrites dans le Budget 2022/2023, notamment le paquet de transformation verte visant à augmenter la part de l'approvisionnement en électricité provenant de sources renouvelables locales, qui devrait générer au moins 20 milliards de roupies d'investissements privés et l'accélération de la transition vers les véhicules électriques pour réduire la dépendance aux importations de produits pétroliers et décarboniser le système de transport terrestre avec l'introduction d'un régime de droits d'accise négatifs de 10 % pour l'achat de véhicules électriques par des particuliers jusqu'à un maximum de 200 000 roupies.

Arrivée touristique : 870 000 touristes de janvier à novembre



Les prévisions de la Banque mondiale pour cette année ont déjà été dépassées avec un peu plus d'un mois d'avance sur le calendrier. En effet, près de 870 000 touristes ont foulé le sol mauricien depuis le 1er janvier de cette année. Près de 115 000 touristes ont choisi l'île Maurice pour leurs vacances du mois de novembre de cette année.

À noter que ces chiffres, communiqués par Arvind Bundhun, directeur de la MTPA, à notre rédaction, sont approximatifs et les chiffres officiels seront publiés par Statistics Mauritius dans quelques jours.
Pour le mois d'octobre de cette année, 117 232 touristes avaient débarqué à Plaisance. Si ces chiffres se répètent pour le mois de décembre, l'objectif du million de touristes pour l'année 2022 devrait être atteint.
Rappelez-vous, lors du discours Budget 2022-2023, le ministre des Finances, Renganaden Padayachy, avait mis la barre haut en affichant un objectif d'un million de touristes pour l'année 2022.

« Nous ne serons pas loin de notre objectif d'un million de touristes », a déclaré Pravind Jugnauth le 28 novembre à Chamarel lors d'une déclaration à la presse.

Coopération Comores/Mali I Fin d'un atelier de formation sur la gestion des risques de catastrophes

Abdallah Said Ali



41 cadres de l'administration, des gendarmes, des policièrs et des officiers de la sécurité civile viennent de bénéficier, du 28 Novembre au 9 décembre à Moroni, d'une formation sur la gestion des risques de catastrophes et opération de maintien de la paix, organisée par des experts de l'Ecole de maintien de la paix de la République du Mali financé par la République fédérale d'Allemagne.

La formation sur la gestion des risques de catastrophes et opération de maintien de la paix a été clôturée vendredi en présence du ministre des Transports maritimes et aériens, Bianrifi Tharmidhi, assurant l'intérim du chef de l'Etat, du directeur général de la sécurité civile, Tachfine Ahmed et des hauts officiers de la République du Mali dirigés par le lieutenant-colonel Abel Poudiougou, directeur de la formation.

Ce dernier a rappelé le devoir des services de l'Etat à mieux s'armer pour faire face aux catastrophes à défaut de les contenir durablement. «Nous ne pouvons pas empêcher la survenance des catastrophes liées aux aléas naturels, mais nous pouvons atténuer leur impact», a expliqué le militaire malien. Selon lui, d'une manière générale, les catastrophes peuvent se résumer en deux grandes catégories : les catastrophes naturelles et anthropiques.

Suite de l'article